



Procès-verbal du Conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA), tenu le jeudi 27 juin 2019 à 16 h 30, au 6 rue Saint-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, salle 302 A.

---

**Personnes présentes :**

Denise Laprise, présidente

Lucie Ouellet, administratrice

Daniel Racine, vice-président

Jean-François Roy, trésorier

France Marois, administratrice

Mayabassim N'Djao, administrateur

Donald Gilbert, administrateur

Donald Veilleux, directeur général invité

**Personnes absentes :**

Hélène Blais, secrétaire

Sylvie Boulet, administratrice

**1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

Sept administrateurs sur neuf étant présents, Madame la Présidente déclare que le quorum est atteint et que la séance est ouverte à 16 h 53.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2019-06-27-1**

Après la lecture par Madame Laprise, il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Daniel Racine, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 28 février, 16 mai et 10 juin 2019**

**Résolution 2019-06-27-2**

Les procès-verbaux du 28 février et du 10 juin n'ayant pas été déposés, l'adoption de ceux-ci est reportée au prochain CA. Après lecture du procès-verbal du 16 mai, il est proposé par Jean-François Roy, appuyé par Donald Gilbert, que celui-ci soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

**4. Correspondance**

4.1 Lettre de Diane

Madame Laprise suggère que le courriel envoyé aux membres de l'exécutif du CA par Diane Bernier, répartitrice et adjointe administrative, soit plutôt traité au point 6, Ressources humaines. Tous consentent.

#### 5. Politique de conflits d'intérêt et formulaires à compléter

Conformément à la résolution 13092018, les administrateurs et le directeur général prennent connaissance du formulaire ***Déclaration de conflits d'intérêts pour administrateurs et gestionnaires***. Le directeur général explique que la participation à un autre organisme (OBL, OBNL, Coopérative, etc.) devient conflictuelle seulement si cet organisme est en compétition ou en lien direct (ex. : fournisseurs de services) avec TCA.

Les administrateurs présents signent tous le formulaire et le remettent au dg.

#### 6. Ressources humaines

Jean-François Roy, Donald Gilbert et Donald Veilleux font un bref résumé de leur rencontre du 14 juin avec Diane Bernier, répartitrice et adjointe administrative. Les trois s'entendent pour dire que malgré quelques réticences de Madame Bernier à utiliser le logiciel *Parcours*, la rencontre fut somme toute positive. Face à certaines des réticences de Madame Bernier quant à l'utilisation du logiciel pour le volet collectif, Donald Gilbert lui a demandé de mettre par écrit toutes ses questions pour que le formateur puisse y répondre.

Jean-François et Donald (Gilbert) ont également informé Diane que le CA avait autorisé la stagiaire Joanie Couette a travaillé 3 jours / semaine pendant toute la période estivale.

Le 26 juin, veille du CA, Madame Bernier a fait parvenir un courriel aux membres de l'exécutif du CA demandant une révision de son salaire, compte tenu qu'elle est pratiquement seule au bureau de Ste-Apolline et qu'elle a un surplus de travail. Madame Bernier écrit également qu'il y a plus d'un mois, elle avait mentionné au dg que TCA devait réviser son salaire, ce qui est exact. Ce qu'elle ne mentionne pas cependant, c'est que la journée même où le dg a reçu sa demande de révision, il lui a immédiatement répondu de faire une proposition qu'il analyserait, mais Madame Bernier n'a jamais répondu...

Madame Bernier demande que son salaire actuel passe de 18,88 \$ l'heure à 23 \$. Au cours de la discussion qui suit, Lucie Ouellet, présidente du Centre d'Action bénévole CEBC, précise que leur répartitrice gagne 19 \$. Au Transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord, le salaire de la répartitrice (définition de tâches semblable à la nôtre) est de 18,49 \$. À Trans-Autonomie (Lac-Mégantic), la répartitrice reçoit un salaire de 16 \$.

Comme conclusions à la discussion :

- À 18,88 \$, Madame Bernier est dans la bonne moyenne de ce qui se paie dans les autres organismes en transport ;
- Le fait de travailler seule ne justifie pas une augmentation de salaire ;

- Madame la présidente enverra un courriel à Diane l'avisant que le dg la rencontrerait pour lui faire part des décisions du CA. Elle lui mentionnera également qu'elle doit respecter le canal hiérarchique et adresser ses demandes au dg et non au CA, notamment l'anecdote personnelle dont elle voulait faire part au CA ;
- Le dg entrera rapidement en contact avec Diane pour planifier une rencontre ;
- D'abord s'assurer dans un premier temps que le salaire de Diane a été indexé à l'augmentation du coût de la vie (2,35 %) le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Expliquer à Diane que son salaire sera révisé au début de l'automne, en tenant compte de divers paramètres comme son ouverture d'esprit aux changements, sa réelle volonté d'utiliser le logiciel *Parcours* et ainsi d'augmenter son efficacité et son efficience, la bonne collaboration démontrée, etc.
- L'augmentation serait alors graduelle, en respectant la capacité de payer de TCA...

## 7. MTQ

### 7.1 Rapport d'exploitation 2018 (fin août) : questions sans réponse...

Le dg présente les indicateurs de déplacement annuel selon le mode (autobus, taxis, covoiturage, etc.) auxquels il doit répondre pour le rapport d'exploitation 2018. Comme les réponses ne se retrouvent pas au bureau de Ste-Apolline, il a déjà questionné notre principal fournisseur (Autobus Lapointe) à ce sujet. Il fera de même avec les taxis et complètera le rapport au meilleur de ses connaissances...

### 7.2 Rapport STA : envoyé

### 7.3 Demande de financement 2019 (budget 2019 à valider)

Après étude et discussion, il est convenu de garder notre demande de subvention au MTQ à 125 000 \$

## 8. Trésorerie

### 8.1 Comptes avril et mai 2019

### 8.2 États financiers avril 2019

### 8.3 Liquidité

#### **Résolution 2019-06-27-3**

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Mayabassim N'Djao, que les documents déposés soient adoptés. Adopté à l'unanimité

### 8.4 Changement de signataires à la Caisse Desjardins : les démarches ont été faites

Jean-François Roy attend l'appel de Desjardins pour finaliser ce dossier...

## 9. Statistiques d'avril et mai 2019

### 9.1 Volet collectif

À la fin mai, nous avons 4 064 transports, soit 427 de plus qu'à la même période l'an dernier.

### 9.2 Volet adapté

Au niveau du transport adapté, toujours à la fin mai, nous avons 439 transports en moins, dont plus de 300 proviennent de la récupération par Transbéliment des transports du Centre de jour.

### 9.3 Parcours spéciaux

Trois transports spéciaux en mai ont totalisé 90 déplacements

## 10. Varia

### 10.1 Salon 2<sup>e</sup> Jeunesse : actions concertées des transporteurs

Le dg explique qu'il a entrepris une action concertée avec Transbéliment et L'Islet-Sud pour le transport des aînés à un tarif unique au Salon 2<sup>e</sup> Jeunesse.

### 10.2 Projet pilote : Parcours agro-alimentaire

#### **Résolution 2019-06-27-4**

Le dg présente un projet pilote de parcours agro-alimentaire élaboré conjointement avec Geneviève Bourgeois, agente touristique pour Montmagny et les Isles. Les membres du CA étant d'accord, il est proposé par Lucie Ouellet, appuyée par Jean-François Roy d'aller de l'avant avec le projet. Adopté à l'unanimité.

### 10.3 Comparaison des indicateurs de performance, TCA vs autres MRC

Le dg présente certains indicateurs de performance comparatifs entre TCA et les Organismes de transport de Portneuf, Kamouraska et Bellechasse. Ces indicateurs démontrent hors de tout doute les avantages d'avoir un seul organisme par MRC...

## 11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est fixée au jeudi 22 août, à 17 h.

## 12. Levée de la réunion

#### **Résolution 2019-06-27-5**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lucie Ouellet, appuyés par Daniel Racine, de lever l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Denise Laprise  
Présidente